Image not found or type unknown

Logement sans bail quels sont mes droits

Par **ryan944**, le **07/08/2009** à **16:09**

Bonjour,
je suis dans un appartement sans bail depuis 3 ans,je paie 600 euro de loyer,je n'ai ni quittance,ni facture si le proprietaire decide de recuperer l'appartement quels sont mes droit,peut il m'expulser du jours au lendemain sachant que j'ai 2 enfants je suis inquiet aider moi svp

Par **Solaris**, le **07/08/2009** à **22:06**

Bonjour,

Dans la mesure où il ne s'agit pas d'un meublé, vous bénéficiez de droit de la loi du 6 Juillet 1989 qui est le droit basique de tout locataire: congé par le propriétaire au moins six mois à l'avance pour les motifs légaux, respect de la procédure d'expulsion,.....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés